

PARIS, LE 30 NOVEMBRE 2020

Des perquisitions sans fondement à travers l'Iran révèlent une augmentation alarmante des violations des droits de l'homme à l'encontre des bahá'ís

Le 22 novembre 2020, plus d'une centaine d'agents du gouvernement ont opéré une descente dans les magasins et les maisons de dizaines de bahá'ís à travers l'Iran, leur demandant notamment de leur remettre leurs titres de propriété. Ces fouilles simultanées ont été organisées dans au moins sept villes du pays et sont intervenues à peine quelques heures après qu'un confinement national de 15 jours ait été imposé dans tout le pays, afin de ralentir les infections du coronavirus.

« Ces perquisitions sans fondement, orchestrées à l'encontre d'un nombre si élevé de bahá'ís, est une nouvelle preuve de la violation flagrante des droits fondamentaux des citoyens bahá'ís, violation qui n'a d'autre motif qu'un préjugé religieux. La méthode utilisée, à savoir l'invasion de ces maisons, la saisie de nombreux objets et l'exigence d'actes de propriété semblent même indiquer que les autorités se mobilisent pour confisquer les biens appartenant aux bahá'ís à une échelle encore plus concertée et étendue », a déclaré Hamdam Nadafi, directrice du Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France.

Parmi les objets qui ont été saisis on trouve des smartphones, des ordinateurs et des tablettes, des livres, y compris des textes bahá'ís, et d'autres articles. Plusieurs des personnes dont les maisons ont fait l'objet de fouilles avaient déjà été la cible des autorités. Les bahá'ís ont également reçu l'ordre de se présenter au bureau d'enquête iranien.

Les perquisitions sans fondement ont eu lieu dans la capitale Téhéran, ainsi qu'à Karaj, Ispahan, Mashhad, Kerman, Shahin-Shahr et Baharestan. Des témoins ont rapporté que les agents ont ignoré tous les protocoles sanitaires du gouvernement alors qu'ils se trouvaient chez les bahá'ís.

« Alors que la crise sanitaire en Iran est alarmante, le gouvernement cible le domicile de personnes respectueuses de la loi, y compris des foyers où résident de jeunes enfants, des personnes âgées et des malades, les exposant peut-être encore davantage au coronavirus et aggravant les pressions psychologiques et matérielles sur ces personnes innocentes » déclare Hamdam Nadafi.

« Les bahá'ís sont terrorisés, menacés de saisie de leurs biens et traités comme des criminels », a déclaré Mme Ala'i, représentante de la Communauté internationale bahá'íe (CIB)* « mais qui commet le crime ici ? Les bahá'ís innocents ou les autorités qui ont fait une descente chez eux sans justification légale ? »

Ces développements sont les plus récents d'un schéma de confiscation de biens orchestré depuis la révolution islamique de 1979 en Iran. Depuis cette époque, un grand nombre de propriétés privées et commerciales appartenant aux bahá'ís a été arbitrairement confisqué y compris des maisons et des fermes.

Le gouvernement iranien utilise depuis longtemps les confiscations de biens pour appauvrir la communauté bahá'íe, mais les Iraniens de bonne foi savent que le seul souhait des bahá'ís est de contribuer au progrès de l'Iran et qu'ils sont innocents de toutes les charges fallacieuses retenues contre eux.

Contexte

- Les bahá'ís sont la plus grande minorité religieuse non musulmane d'Iran et ont été systématiquement persécutés par le gouvernement depuis la révolution islamique de 1979.
- Plus de 200 bahá'ís ont été exécutés dans les années qui ont suivi la Révolution islamique.
- Un document politique signé en 1991 par le Guide suprême de l'Iran, l'Ayatollah Ali Khamenei, a appelé à "bloquer" le progrès et le développement de la communauté bahá'ie d'Iran et à priver les bahá'ís d'éducation et de moyens de subsistance. Des milliers d'articles de propagande contre les bahá'ís sont publiés chaque année dans les médias d'Etat iraniens.
- Des centaines de propriétés privées appartenant aux bahá'ís, y compris des maisons, des petites entreprises et des fermes, ont été confisquées depuis la révolution islamique.
- Voir bahai.fr pour des informations complètes sur la persécution des bahá'ís en Iran : <https://www.bahai.fr/actualites/situation-bahais-iran/>

Contact en France :

Mme Hamdam NADAFI,

Directrice du Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France

06.59.73.27.17 - hamdam.nadafi@bahai.fr

* La Communauté internationale bahá'ie (Baha'i International Community), ONG à statut consultatif auprès des Nations unies depuis 1948, représente les bahá'ís du monde entier. Elle dispose de bureaux de liaison avec les Nations unies à New-York et à Genève.